

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 13360

Numéro SIREN : 490 897 071

Nom ou dénomination : BROWNFIELDS GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2020 sous le numéro de dépôt 90428

BROWNFIELDS GESTION
Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €
Siège Social : 7 rue Balzac – 75008 PARIS
490 897 071 RCS PARIS

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES
PAR ACTE UNANIME EN DATE DU 31 JANVIER 2020

LE SOUSSIGNES :

GREEN PARTNERS INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège est situé 70 route d'Esch, L-1470 Luxembourg (Luxembourg), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B123209, représentée par M. Patrick VITERBO, dûment habilités à l'effet des présentes, (ci-après désignée « **GPIM** »),

MAYA, société par actions simplifiée au capital de 1.000€, dont le siège est situé 3 rue Joséphine, 92210 SAINT CLOUD, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 842 532 137, représentée par son président Yann Doublier, dûment habilités à l'effet des présentes,

Ensemble, associés détenant la totalité du capital et des droits de vote de la société **BROWNFIELDS GESTION**, société par actions simplifiée au capital de 250.000 €, dont le siège social est situé 7 rue Balzac, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 490 897 071, (ci-après désignée la « **Société** »),

ONT PRIS LES DECISIONS ORDINAIRES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Nomination d'un ou plusieurs mandataires sociaux ;
- Pouvoir.

Le société Deloitte & Associés, commissaire aux comptes, a été informée de la prise des présentes décisions.

PREMIERE DECISION

En application des articles 14.1 et 14.2.3 des statuts de la Société, les associés décident de nommer aux fonctions de « Directeur Finances » avec effet au 1^{er} janvier 2020 :

M. Eric Ducourneau, né le 8.11.1966 à Paris, de nationalité française, demeurant 150 avenue de Wagram, 75017 Paris.

Les associés prennent acte que M. Eric Ducourneau a déclaré accepter ses fonctions et n'être frappé d'aucune incapacité ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Conformément aux statuts, M. Eric Ducourneau en sa qualité de « Directeur Finances » assistera et suppléera le Président et/ou les Directeurs Généraux dans leurs fonctions de direction et de représentation de la Société.

 1/2


A ce titre, il disposera vis-à-vis des tiers des mêmes pouvoirs que le Président de la Société, et est investi comme lui du pouvoir d'engager la Société à titre habituel, ainsi que du pouvoir de représenter la Société et figurera en conséquence sur l'extrait Kbis de la Société en sa qualité de « Directeur Finances ».

DEUXIEME DECISION

En application des articles 14.1 et 14.2.4 des statuts de la Société, les associés décident de nommer aux fonctions de « Secrétaire Général » avec effet au 1^{er} janvier 2020 :

M. Nicolas Uzan, né le 9 janvier 1979 à Aubagne (13), de nationalité française, demeurant 49 boulevard de Montmorency 75016 Paris.

Les associés prennent acte que M. Nicolas Uzan a déclaré accepter ses fonctions et n'être frappé d'aucune incapacité ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Conformément aux statuts, M. Nicolas Uzan en sa qualité de « Secrétaire Général » assistera et suppléera le Président et/ou les Directeurs Généraux dans leurs fonctions de direction et de représentation de la Société.

A ce titre, il disposera vis-à-vis des tiers des mêmes pouvoirs que le Président de la Société, et est investi comme lui du pouvoir d'engager la Société à titre habituel, ainsi que du pouvoir de représenter la Société et figurera en conséquence sur l'extrait Kbis de la Société en sa qualité de « Secrétaire Général ».

TROISIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

*
* *
*

Fait à Paris,
Le 31 janvier 2020, en 2 exemplaires

Pour MAYA :



Yann DOUBLIER

Pour GPIM :



Patrick VITERBO